

ACTUALITÉS INTERNATIONALES & FÉMINISTES

SUISSE

Grâce aux Aînées du climat, c'est la première fois que la CEDH statue sur une affaire climatique

L'association 'Aînées pour la protection du Climat' a attaqué l'Etat suisse en justice auprès de la CEDH pour violation des articles 2 et 8 de la Convention des Droits de l'Homme (droit à la vie et droit au respect à une vie privée et familiale) à cause de son inaction vis-à-vis de son engagement lors des Accords de Paris.

Ce 29 mars, la Grande chambre de la Cour Européenne des Droits de l'Homme a tenu une audience pour entendre la requête et la défense dans cette affaire dite Verin KlimaSeniorinnen Schweiz et autres c. Suisse. C'est la première fois que la Chambre Haute de la Cour Européenne des Droits de l'Homme se saisit d'une affaire climatique. Cette association suisse, créée en 2016 avec le soutien de Greenpeace Suisse, est composée de femmes âgées en moyenne de 73 ans, dont un tiers de plus de 75 ans.

Comme le veut la procédure, l'association a d'abord dû épuiser l'ensemble des voies de recours internes à son pays.

En 2016, cent cinquante femmes de l'association interpellent le gouvernement sur les risques encourus par les personnes fragiles (dont elles font partie) à cause du réchauffement climatique et lui demandent d'exercer son devoir de protection. En 2018, face à l'inaction du gouvernement, elles portent cette affaire au pénal, qui sera rejetée par le Tribunal administratif fédéral, avec l'argument que les femmes âgées ne seraient pas le seul groupe touché par les conséquences du réchauffement climatique. En 2020, leur recours fait auprès du Tribunal fédéral est rejeté au motif qu'elles ne seraient pas suffisamment atteintes dans leur loi. Elles se sont alors tournées vers la CEDH pour faire valoir leur droit.

Les requérantes se basent sur des rapports scientifiques démontrant que les personnes âgées sont parmi les catégories de personnes les plus touchées par les épisodes de canicule. A l'intérieur même



de cette catégorie, les femmes sont particulièrement concernées, en Europe et dans le monde, notamment par les difficultés d'accès à l'eau et l'augmentation des températures. En basant leur requête sur les femmes âgées, les Aînées espèrent forcer le gouvernement suisse à se donner à respecter de réels objectifs écologiques qui bénéficieront à l'ensemble de la population.

L'association a désormais plus de 2000 membres aux quatre coins du territoire suisse, toutes des femmes âgées de 64 ans ou plus. Face aux "grèves pour le climat" nombreuses qui éclosent un peu partout en Europe, les Aînées souhaitent faire entendre leur voix et montrer leur soutien aux jeunes.

Par cette action en justice, elles espèrent surtout pouvoir créer une jurisprudence européenne afin que la protection du climat devienne un droit que les Etats doivent garantir ; la jurisprudence s'appliquerait en effet pour l'ensemble des 46 pays membres du Conseil de l'Europe.

Sources :

Les Nouvelles News, "Les "Aînées suisses" pour le climat devant la CEDH. Historique !", 29 mars 2023.

EuroNews, "Why is this group of senior women takin the Swiss government to court over climate change ?", 29 mars 2023.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES & FÉMINISTES

MONDE

28 mars : Journée Internationale contre l'Endométriose

L'endométriase est une maladie gynécologique touchant une femme sur dix dans le monde. Elle “se caractérise par le développement de tissu semblable à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus, provoquant ainsi des douleurs et/ou une infertilité”, selon l'OMS. Première cause d'infertilité chez les femmes, cette pathologie aux grandes conséquences sur la vie quotidienne de millions de femmes n'a pourtant été prise en compte que très récemment par les recherches scientifiques et les politiques publiques.

Le premier congrès médical sur l'endométriase s'est tenu en 2014. Le 11 janvier 2022, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé une stratégie nationale de lutte contre cette maladie, désormais inscrite dans les lignes directrices de la santé publique. Le gouvernement montre sa volonté de lever les zones d'ombres qui pèsent sur l'endométriase.

En effet, les douleurs liées aux menstruations ont longtemps été banalisées dans notre société. D'abord affiliée à l'hystérie, la souffrance que peuvent connaître les femmes pendant leurs règles est désormais considérée comme “normale”, complexifiant le recensement des personnes atteintes d'endométriase et l'accès à un traitement. Beaucoup ne suspectent pas être malades et ne prennent pas le temps de consulter une gynécologue, malgré les douleurs rencontrées au moment des règles et/ou de leur rapports sexuels.

Banaliser la maladie, c'est aussi prendre le risque que la formation des médecins soit incomplète. Il a fallu attendre 2020 pour que l'endométriase soit inscrite au programme des études de médecine. Ainsi, la plupart des médecins pratiquants n'ont pas été formés à ce sujet dans le cadre de leurs études.



Une autre difficulté résulte de la détection de la maladie. En effet, la gravité des cas, l'intensité des douleurs et l'apparence de la maladie sont extrêmement variables. Pour la présidente de l'association EndoFrance, Yasmine Candau, il existe "autant de formes d'endométriose qu'il y a de personnes atteintes". Il faut en moyenne sept ans pour qu'un diagnostic complet soit proposé à une patiente et aucun traitement ne peut, aujourd'hui, guérir la maladie. La plupart des traitements proposés sont d'ailleurs des pilules à portée principalement contraceptive et non médicale.

Socialement, vivre en portant le poids d'une maladie peu comprise, autant par les professionnel·les que par le grand public, peut être une lourde charge pour certaines femmes. Certaines sont contraintes de changer d'activité, de réduire leur temps de travail ou de se déplacer sur leur lieu de travail malgré la douleur. D'autres, encore scolarisées, rencontrent une difficulté à assister régulièrement aux cours et sont victimes d'isolement social en raison de leur absentéisme.

La plupart des personnes atteintes d'endométriose se voient refuser l'attribution d'un statut de personne en situation de handicap par les établissements scolaires, universitaires, ou professionnels, qui ne considèrent pas l'endométriose comme une maladie "suffisamment grave".

Des avancées ont cependant pu être observées ces dernières années, notamment en Espagne où un congé menstruel a été accordé aux femmes souffrant de douleurs liées à leurs règles et/ou à l'endométriose. Grâce aux associations de sensibilisation comme EndoFrance, les professionnels de santé, les entreprises et le grand public, hommes ou femmes, semblent aller vers une meilleure prise en compte de la maladie.

Sources :

Vie Publique, "Endométriose. Quelle stratégie nationale pour lutter contre cette maladie gynécologique?", 21 janvier 2022.

France 3, "Journée mondiale contre l'endométriose : "On a trop longtemps banalisé la douleur des femmes"", 28 mars 2023.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES & FÉMINISTES

ESPAGNE

Irene Montero rappelle que la GPA comme une “violence contre les femmes”

Cette semaine, Irene Montero, Ministre des Égalités espagnole, a réaffirmé la position espagnole sur la GPA comme étant une “violence contre les femmes”. Pour rappel, la gestation pour autrui est illégale sur le territoire espagnol depuis 2006.

Le débat sur la GPA est remonté à la surface à la suite d'un article de la presse people du magazine “Hola!”, montrant la célèbre Ana Obregon, portant un nourrisson devant un hôpital de Miami. L'article indique que ce bébé serait né par GPA : l'actrice de 68 ans ne peut plus avoir d'enfant et a perdu son enfant unique il y a deux ans des suites d'un cancer. Rapidement, le débat sur la GPA a été rouvert par les médias espagnols, mais rapidement refermé par la Ministre compétente en la matière.

En effet, interpellée sur cette question, la Ministre Irene Montero a réaffirmé la position espagnole sur la question : la GPA est illégale en Espagne et le restera, car elle représente une violence contre les femmes.

En réponse aux journalistes, elle rappelle que les femmes qui portent des enfants contre de l'argent sont le plus souvent dans une très grande précarité ou sur le point d'y basculer. Prêter leur corps pour fabriquer la vie pendant neuf mois est alors un moyen d'échapper à la pauvreté, du moins temporairement. Maria Jesus Montero, Ministre des finances et médecin de profession, a associé la GPA à une forme d'exploitation du corps des femmes.

La position espagnole sur le GPA a par ailleurs été renforcée par la promulgation de la nouvelle loi sur les droits reproductifs et sexuels, entrée en vigueur le 1er mars, qui étend et renforce les droits des femmes (accès à l'interruption volontaire de grossesse pour les jeunes de 16 et 17 ans sans accord parental, éducation sexuelle et affective obligatoire...). En réaffirmant une position claire sur la question, le gouvernement espagnol contre les discours banalisant cet acte. La GPA reste pratiquée par de nombreuses familles fortunées (qui achètent des jeunes femmes vulnérables et précaires).

Sources :

El país, “La ministra de Igualdad, tras conocerse que Ana Obregón contrató un vientre de alquiler: “Es violencia contra las mujeres”, 29 mars 2023.

ACTUS CULTURELLES

Du vendredi 24 mars 2023 au dimanche 2 avril 2023, se tient le 45ème Festival international de films de femmes de Créteil.

Ce festival défend le cinéma des femmes et les femmes de ce milieu, trop souvent opprimées et discriminées. En effet, il est encore très difficile pour les femmes cinéastes de se créer une “place” et de poursuivre des carrières longues. Secteur artistique encore très ancré dans une culture masculiniste, les œuvres des réalisatrices sont moins financées et diffusées.

Ce festival qui se déroule à la maison des Arts de Créteil a donc pour but de diffuser des films réalisés par des réalisatrices, afin que leur expression artistique puisse obtenir la reconnaissance qui lui est due, sans embûche ou censure.

Diffuser des images pensées et recueillies aux travers d'un regard féminin peut aussi apporter une diversité dont le cinéma a grand besoin. Les dix jours de programmation sont divisés par thèmes afin de mettre en lumière des régions ou des analyses particulières. Des personnalités du cinéma et d'autres milieux artistiques sont également présentes aux représentations et tables rondes, à l'instar de Rebecca Zlotowski, Annie Ernaux, Coline Serreau. En ce qui concerne le programme, le festival sera l'occasion de présenter des oeuvres cinématographiques féministes, comme “Noémie dit oui” réalisé par Geneviève Albert, qui relate d'une jeune femme victime du système prostitutionnel.

Le Festival international de films de femmes de Créteil est aussi une grande source d'archives et de documentation. Il participe à un travail de mémoire en partenariat avec l'Ina et dispose de son propre Centre de Ressources Iris classe.

Parallèlement, il mène des actions tout au long de l'année en sensibilisant les plus jeunes dans les écoles et Universités, ou les plus reclus.es par des projets à la Maison d'arrêt de Fresnes.



Conception et photographie Karine Saporita

COUP DE PROJECTEUR SUR...

STEPHANIE FRAPPART



Stéphanie Frappart enchaîne les “premières” ; avec elle, c’est la première femme française à avoir arbitré un match professionnel masculin de ligue 1, elle a fait partie du premier trio arbitral féminin à la Coupe du monde masculine de Qatar (pour la première fois, l’arbitre centrale et les deux arbitres de touches étaient des femmes). Plus symbolique encore, Stéphanie Frappart est la première femme à avoir arbitré un match de football masculin lors de la Coupe du monde.

Pour cette arbitre qui navigue dans un monde essentiellement masculin, il est important de rappeler qu’elle n’a pas de “passe droit” parce qu’elle est une femme. Dans la pratique, il est aisé de réaliser que non seulement Stéphanie Frappart n’a pas de passe droit en ce qu’elle passe les mêmes tests physiques, psychologiques et techniques que ses homologues masculins, mais qu’elle est aussi confrontée à des violences compte tenu de son sexe. En effet, de nombreux commentateurs continuent de remettre en question les compétences de Stéphanie Frappart en tant qu’arbitre, sans jamais clairement l’associer à son sexe, mais en sous-entendant qu’elle ne serait pas légitime, pas assez imposante, pas assez juste. Stéphanie Frappart est au cœur de clichés sexistes, insultes et menaces ; les auteurs de ces violences ne sont pas nécessairement les joueurs sur le terrain, mais plutôt les personnes qui gravitent autour (spectateurs, commentateurs...).

Pourtant, ses compétences et son travail ont été récompensés à de nombreuses reprises, en France et à l’international. Reconnue à plusieurs reprises comme la meilleure arbitre du monde, elle a également été nommée par la Ministre des sports au Comité d’Éthique du sport. Annoncé officiellement dans une tribune au monde ce 2 mars, Amélie Oudéa-Castéra a créé “un comité national pour renforcer l’éthique et la vie démocratique dans le sport” qui a de grandes ambitions : que le sport soit plus inclusif, plus protecteur pour les sportifs et les sportives, et avec une gouvernance plus démocratique. En ce qui concerne les violence sexistes et sexuelles, elles doivent faire l’objet d’une attention particulière au sein des Fédérations, sous l’œil attentif du Ministère des sports.

Ainsi, outre ses qualités d’arbitre reconnues, Stéphanie Frappart a brisé de nombreux plafonds de verre de l’arbitrage féminin ; alors qu’elle est souvent “la première femme à”, elle partage son envie de créer des vocations pour ne plus être la seule.

Sources :

France Info, "Dis choses à savoir sur Stéphanie Frappart, première femme à arbitrer un mondial de foot masculin", 30 novembre 2022.

Le Monde, "Amélie Oudéa-Castéra : « Il est de notre devoir de promouvoir une gouvernance irréprochable du sport français », 2 mars 2023.